



Déploiement du référentiel Économie Circulaire

Action collective pour les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes

La mutation vers une économie circulaire constitue un axe indispensable de la transition écologique dont les territoires sont des acteurs majeurs. Ils mettent en œuvre l'ensemble de leurs compétences et mobilisent les acteurs locaux pour promouvoir des modes de développement plus durables, garants de leur résilience face au risque de raréfaction des ressources et à l'impératif de la neutralité carbone.

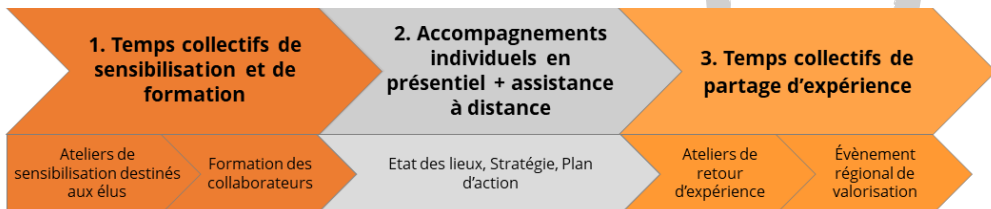
Repérez et saisissez les opportunités ouvertes par l'économie circulaire grâce à un accompagnement animé par le CIRIDD et à la mise en œuvre du référentiel d'actions créé par l'ADEME, base d'un dispositif national de labellisation des collectivités.

Vous souhaitez engager votre collectivité dans l'économie circulaire ou mesurer et renforcer les acquis de vos programmes d'action ? Bénéficiez d'un accompagnement adapté à vos besoins, vous permettant de réaliser un état des lieux, construire une vision stratégique et identifier des actions concrètes pour lancer ou poursuivre votre démarche.

REJOIGNEZ L'ACTION
COLLECTIVE POUR
LES TERRITOIRES
EN AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES !

- ELABOREZ UN PLAN D'ACTION
- ENTREZ DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION
- PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE
- VALORISEZ VOS ENGAGEMENTS
- PRÉPAREZ-VOUS À LA LABELLISATION

PROGRAMME



Animé par



Soutenu par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Déploiement du référentiel Économie Circulaire

Action collective pour les territoires
en Auvergne-Rhône-Alpes

CALENDRIER



MODALITÉS D'ENGAGEMENT

- L'accompagnement d'une collectivité s'échelonne sur une durée d'un an.
- Action collective gratuite pour les collectivités financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME et le CIRIDD.
- Ouverte aux collectivités locales disposant au minimum de la compétence déchet.
- Limitée à 24 collectivités sélectionnées sur la base d'un dossier de candidature.

POUR EN SAVOIR PLUS
OU VOUS ENGAGER
DANS L'ACTION :

<https://eclaira.org/DREC>

DES PARTENAIRES ENGAGÉS POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le CIRIDD (ciridd.org), association loi 1901 reconnue d'intérêt général, est partenaire relais de la Région sur l'économie circulaire et porte plusieurs actions collectives. Depuis 2015, il anime le réseau régional de l'économie circulaire, ECLAIRA.

L'ADEME et la Région œuvrent en partenariat depuis plusieurs années pour la transition vers l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles soutiennent les territoires dans leurs démarches d'animation, d'ingénierie de projet et d'investissement.

En 2019, l'ADEME a lancé un **référentiel d'actions pour les territoires**, base d'un dispositif national de labellisation des démarches en faveur d'une économie circulaire. C'est un outil de programmation, de suivi, d'évaluation et de valorisation des stratégies.

Animé par



Soutenu par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes